Préparer ses massifs pour l'hiver... et moins désherber au printemps

Entretenir un massif existant

Apporter du compost au pied des massifs existants permet d'enrichir le sol, d'éviter la battance (tassage de la terre par les pluies d'hiver), de favoriser la vie bactérienne qui transforme ce couvert végétal en nourriture disponible pour les plantes au printemps, et aussi d'apporter un couvert végétal qui empêche la germination des adventices.

Mode d'emploi :
- ➜ désherber très précautionneusement,
- ➜ ameublir soigneusement la terre,
- ➜ apporter un compost bien décomposé en couche épaisse,
- ➜ recouvrir de feuilles mortes, fougères, paille broyée…

Créer un nouveau massif

➜ Pourquoi utiliser du compost ?

Apporter de la matière organique et supprimer la lumière fait pourrir les végétaux présents,
ce qui permettra d'enrichir la couche superficielle du sol.
Au printemps, il suffira d'enlever la couverture et de bêcher le massif en ayant soin d'enlever les racines résistantes (rumex, ronces…) On pourra compléter l'amendement du sol avec du sang séché ou de la corne broyée. On aura alors créé un massif nouveau sans utiliser de produits phytosanitaires néfastes à l'environnement.

➜ Comment s'y prendre ?

- ➜ dessiner le massif en coupant net à la bêche sur 20-25 cm de profondeur,
- ➜ passer la tondeuse ou la débroussailleuse pour broyer les végétaux en place le plus finement possible,
- ➜ apporter de la matière organique (fumier, terreau de feuilles, tonte de gazon, paille broyée…) et amener tout cela sur 15-20 cm d'épaisseur,
- ➜ étaler régulièrement cette litière sur toute la surface du massif, recouvrir le tout d'une couverture perméable (bâche tissée, carton,…) pour supprimer toute lumière et éviter ainsi la germination d'adventices indésirables.

Comité de Bassin Versant du Léguer

Syndicat de Traou Long
Syndicat des Traouïéro
Ville de Lannion

Bassins Versants de la Lieue de Grève

Je jardine avec l'environnement

Ce bulletin est réalisé grâce au concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, de l'État, de l'Union européenne, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général des Côtes d'Armor.

Contacts :
• Comité de Bassin Versant du Léguer - Services techniques Ville de Lannion - 21 rue Jean Savidan
22300 Lannion - Tél. 02 96 46 76 80 - Fax : 02 96 46 76 83 - e-mail : cbv.leguer@ville-lannion.fr
• Comité de Bassins Versants de la Lieue de Grève - Services techniques - BP 232 - 21 rue Jean Savidan
22303 Lannion Cedex - Tél. 02 96 46 76 84 - Fax : 02 96 46 76 83 - e-mail : C.D.C.Lannion-BV-algues-vertes@wanadoo.fr

Directeurs de la publication : Denis Mer, Jean Touarin
Rédaction : Nadine Maréchal, Bénédicte Lebref, Françoise Sarrazin, Philippe Munier
Photos : Comités de Bassins Versants, Ville de Lannion, Philippe Munier, FEREDEC
Conception, réalisation : Be New RCS 92B170 - Tél. 02 96 44 45 22

JARDIN Passion

BRETAGNE EAU PURE

Imprimé sur papier recyclé.

n°4 - novembre 2002

Je jardine avec l'environnement

Comités de Bassins Versants du Léguer et de la Lieue de Grève

Comité de Bassin Versant du Léguer

Syndicat de Traou Long
Syndicat des Traouïéro
Ville de Lannion

Bassins Versants de la Lieue de Grève

avec la collaboration de

JARDIN Passion

Florescence

"Florescence", le "Festival des plantes" organisé par l'association Jardin Passion, s'est tenu à Lannion les 5 et 6 octobre derniers. Le thème des graminées a inspiré une quarantaine de professionnels du jardin venus de tout le grand ouest, qui ont présenté un large éventail de plantes venu des cinq continents et adaptées au climat de notre région. Les stands du Comité de Bassin Versant du Léguer et de la Ville de Lannion présentaient une composition originale de graminées et des modes de paillage naturels pour les massifs et plantations.

Le jardin, le meilleur de soi-même

La salle du Carré Magique à Lannion était comble en ce soir d'octobre 2002. Des centaines de personnes se sont déplacées pour écouter Gilles Clément faire l' "éloge des vagabondes" et parler du "jardin en mouvement", manière de concevoir et d'entretenir son jardin dont il est l'initiateur.
Qui n'a pas vu une digitale sortir du massif auquel elle était destinée pour se mettre à pousser là où on ne l'attendait pas, transportée par le vent, les pas de l'homme où par les animaux du jardin ?
Gilles Clément nous invite à accepter cette irruption de l'imprévu, de ces plantes qui s'invitent d'elles-mêmes. Une consé-quence de cette nouvelle attitude : le jardin évolue en fonction des pousses spontanées de vagabondes. Il s'agit de l'ordonner de manière dynamique et non plus statique.
Le jardin n'est pas, pour autant, livré aux caprices de la nature. Mais plutôt que de partir en guerre pour éradiquer des spontanées perçues comme indésirables, Gilles Clément nous propose de réaliser des interventions douces. Le principe de base du "jardin en mouvement" est de faire le plus possible avec et le moins possible contre.
Pour y arriver, Gilles Clément recommande de devenir des observateurs plus attentifs des plantes dites sauvages et des insectes

et animaux qui les accompagnent, pour orienter l'espace du jardin en s'alliant à eux.

En nous parlant de jardin, ce globe-trotteur agronome et botaniste, nous parle aussi du plus profond de nous-même, de notre rapport à la nature et à l'autre.
Il appelle au respect de l'idéal du jardin que chacun porte en soi, et au dialogue.
Cet humaniste nous rappelle que "le mot jardin signifie enclos. Dans cet enclos, on protège ce qu'on juge être le meilleur".

Je protège mon jardin, mon potager et l'eau de mon bassin versant

Des normes réglementaires plus strictes

En plus des normes existantes sur l'eau distribuée (100 ng/l pour une molécule, 500 ng/l pour l'ensemble des molécules), est créée une nouvelle norme sur l'eau brute, applicable fin 2003 : 2000 ng/l pour une molécule et 5000 ng/l pour l'ensemble des molécules.
Ces nouvelles dispositions accroissent encore l'impérieuse nécessité de réduire les pollutions à la source.

Attention, transfert direct !

L'eau de pluie se charge de polluants et est emportée très vite dans les fossés et plus encore dans les caniveaux et avaloirs des agglomérations. Si les eaux usées font un passage par l'unité d'assainissement de la com-mune, quand elle existe, les eaux pluviales vont elles directement à la rivière !

Le diuron, une page tournée

En attendant l'interdiction complète de mise en vente, l'État renforce la limitation de l'usage de diuron : il n'est plus utilisable qu'au mois de mars, et seulement sur des surfaces perméables et à plus de 15 m de point d'eau ou cours d'eau. La dose maximale est de 1500 g/ha de substance active.

Durée de vie et pollution

La demie-vie est le temps nécessaire pour que 50 % de la molécule pulvérisée soit dégradée. Selon la matière active, cela va de quelques jours à plusieurs mois. Ce critère est pris en compte pour juger du caractère plus ou moins polluant d'une molécule. Attention ! Au bout de ce temps, la moitié du produit est encore présente dans le milieu naturel.

Désherbage des villes, désherbage des champs : la pollution des cours d'eau en chiffres

3 campagnes de prélèvement 2002, en isoproturon, en triazines et glyphosate (pics de pollution juste après une forte pluie)

Les teneurs observées lors des suivis réalisés dans les bassins versants montrent en 2002 encore la présence de produits désherbants dans la plupart des cours d'eau : isoproturon dominant au moment du désherbage des céréales en hiver, triazines (atrazine et molécules de dégradation) au moment du traitement du maïs. Le glyphosate (famille des "Round-up") est quant à lui utilisé par tous. Le traitement des allées, cours et accès divers, relaie largement les usages agricoles (destruction des chaumes ou des prairies par exemple) à partir du mois d'avril ou mai.

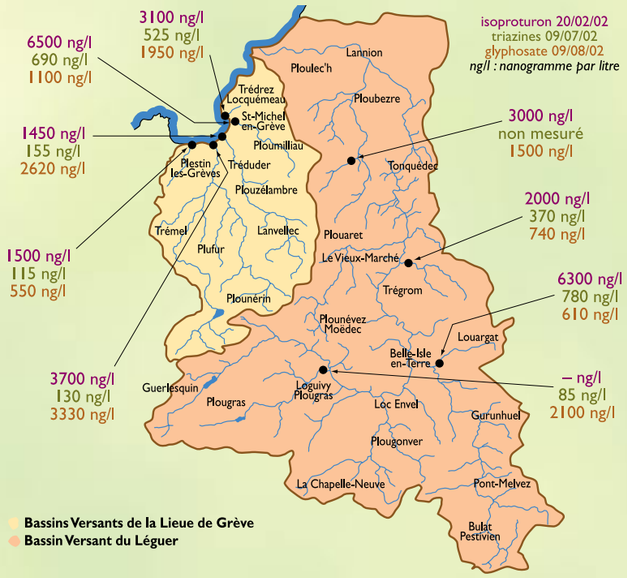

La part des jardiniers amateurs

Même si les quantités épandues sont nettement inférieures, les usages non agricoles génèrent une part importante de la pollution car les zones traitées sont très imperméabilisées. Les valeurs mesurées à la sortie du réseau d'eaux pluviales dans les communes du bassin versant du Léguer montrent des quantités importantes de produits issus des usages des particuliers. C'est le cas du diuron qui n'est plus utilisé par les communes. Cette molécule ne devrait plus se rencontrer dans l'eau car la réglementation interdit son utilisation 11 mois sur 12.

Pesticides mesurés en sortie de buses du réseau d'eaux pluviales communal

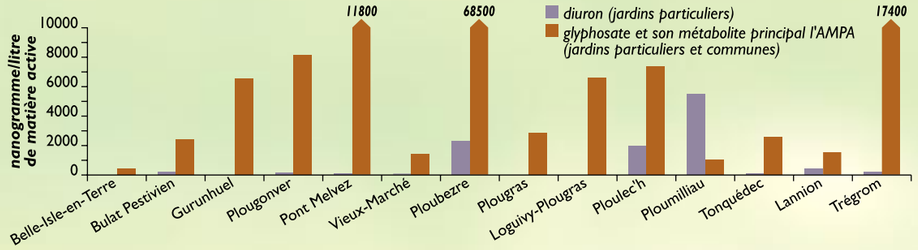

Stopper l'abus de glyphosate

Souvent vendu avec une image de produit "respectueux de l'environnement" car prétendument "biodégradable", le glyphosate présente il est vrai des caractéristiques moins défavorables que d'autres produits : il se fixe mieux sur le sol que par exemple le diuron, sa durée de vie est plus courte, et est moins toxique que d'autres produits. Cependant, il se dégrade en produits qui sont plus toxiques que la molécule de départ ! Si on ne peut se passer totalement de désherbants chimiques, comme c'est le cas par exemple pour les communes qui ont de grandes surfaces à entretenir, il peut être un produit de substitution seulement s'il permet de retarder les traitements, et par là même de mieux accepter les herbes (c'est un produit qui doit entrer par les feuilles), et de réduire les doses. Cependant, il ne faut absolument pas le banaliser. C'est un produit toxique pour la santé humaine et animale. Il devient un des polluants les plus abondants dans nos rivières.

Réaliser soi-même un compost

Le compost est le fruit de la décomposition de déchets végétaux issus du jardin ou de la cuisine. L'automne est une saison idéale pour fabriquer un compost de qualité qui permettra d'amender les massifs au printemps.

Comment réaliser son compost ?

Tous les déchets de jardin (tonte, feuilles mortes) et les déchets de cuisine (épluchures, petits restes…) peuvent entrer dans la composition d'un compost. Plus les matériaux seront finement hachés, plus ils composteront rapidement.
Le compost est toujours établi à même le sol, le tas sera protégé de la pluie mais l'air pourra circuler librement.

Les différents éléments seront soigneusement mélangés et le compost régulièrement retourné. On pourra ajouter un activateur sous forme de sang séché, poudre d'os, ainsi que des compléments minéraux (poudre de roche, maërl). Les matériaux ainsi préparés seront disposés en tas allongé, on mouille bien sans détremper. Le compost broyé est prêt pour le printemps.

Utiliser le compost selon son degré de décomposition

L'utilisation du compost n'est pas la même suivant qu'il est peu, moyennement ou pas décomposé.
Un compost "mur" pourra être utilisé en toutes circonstances et sur toutes les cultures.
Un compost partiellement décomposé ne doit être utilisé qu'en couverture du sol et seulement sur des plantes supportant bien ce type de compost (arbustes, vivaces gourmandes).
Pour les apports en couverture sur un sol nu, un compost peu décomposé est préférable à un compost mur.

Le silo à compost

Différents silos à compost peuvent être utilisés, soit fabriqués par soi, soit achetés dans le commerce.

La caisse en bois et le treillis sont plus adaptés aux jardins de taille moyenne, le compost peut se faire en tas dans les plus grands jardins.

En 2000 et 2002, la Ville de Lannion a proposé aux particuliers d'acquérir à un prix intéressant un éco-composteur très fonctionnel, avec l'aide financière de l'ADEME et du Conseil Général des Côtes d'Armor. 300 jardiniers lannionnais ont profité de ce programme. Ce type d'opération pourrait être reconduit en 2003 sur l'ensemble du périmètre de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor. Pour plus d'informations contactez M^elle^ Palud au ***02 96 05 09 05****.*

Bibli'eau

→ *"Le beau jardin du paresseux"*
Patricia Beucher
Édition Ulmer - 315 pages.

→ *"Les libres jardins"*
Gilles Clément
Éditions du Chêne
Collection Les grands Jardiniers
143 pages.

Vous avez des questions, vous voulez en savoir plus, contactez-nous au 02 96 46 76 86.